

Communiqué de presse

Une campagne pour valoriser les 25 filières de tri et de réemploi des nouvelles déchetteries

La réhabilitation de quatre déchetteries de l'agglomération paloise touche à sa fin. A partir du 9 novembre, une campagne de communication est lancée pour valoriser les 25 filières de tri et de réemploi désormais opérationnelles grâce à la modernisation de ces équipements, qui restent ouverts durant le confinement.

Rapporter ses déchets en déchetterie, c'est facile et utile. Tel est le nouveau message d'un sympathique (Joe) Star du tri, qui incitera les habitants à adopter les bons gestes « dans ma benne, benne, benne » à travers une campagne d'affichage, presse et web dès le 9 novembre 2020. En effet, l'agglomération compte six déchetteries. Une répartition sur le territoire qui place **une déchetterie à moins d'un quart d'heure de voiture de chaque habitant** dont quatre rénovées en 2020 : Pau, Jurançon, Lescar et Bizanos, auxquelles s'ajoutent Bosdarros et Emmaüs.

Les chantiers de rénovation, qui aboutiront en décembre, offrent non seulement plus de confort (manœuvre, dépose au sol, sécurité) mais permettront surtout de mieux valoriser grâce à **25 filières de tri et de réemploi**, dont **3 nouvelles filières de tri généralisées** dès à présent : le plâtre, les huiles alimentaires et le mobilier et des **nouveaux espaces de dons pour donner une seconde vie aux objets.**

C'est donc un changement profond qu'opèrent les déchetteries où **les déchets deviennent ressources.**

Ce changement devrait encourager la fréquentation des déchetteries où en 2019, chaque habitant a déjà rapporté **168 kg de déchets** (hors déchets verts), soit un total de **27 243 tonnes. Près de 100% de ces déchets rapportés peuvent désormais être valorisés** selon trois modes :

- La valorisation matière (recyclage, compostage ou gravats) ;
- La valorisation énergétique (électricité ou chaleur) ;
- Le réemploi, source d'emplois locaux et solidaires.

Les habitants sont donc invités à participer à cette dynamique en poursuivant leurs efforts pour bien trier en amont et en fréquentant les déchetteries.

Les filières de tri :

1. **Huiles minérales** : valorisation énergétique biocarburant
2. **Huiles végétales** : valorisation dans l'industrie oléochimique (en cosmétiques par exemple).
3. **Déchets dangereux et spécifiques comme les aérosols ou les peintures** : recyclage et valorisation énergétique
4. **Dasri (déchets de santé)** : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.
5. **Ampoules et néons** : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.

6. **Piles et accumulateurs** : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.
7. **Cartouches d'encre** : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.
8. **Radiographies** : neutralisation puis recyclage et valorisation énergétique.
9. **Equipements électriques et électroniques (DEEE)** : recyclage et réemploi.
10. **Bois** : recyclage (en panneaux de particules par exemple), valorisation énergétique (production de chaleur).
11. **Cartons** : recyclage (fabrication de nouveaux emballages ou objets en carton).
12. **Métaux** : recyclage (nouveaux objets métalliques).
13. **Plâtre** : recyclage (en panneaux de plâtre par exemple).
14. **Pneumatiques** : recyclage (en revêtement de sols pour les aires de jeux par exemple) et valorisation énergétique (en combustibles pour la cimenterie par exemple).
15. **Déblais et gravats** : recyclage (fabrication de graves, réaménagement de carrières).
16. **Encombrants** : valorisation matière et énergétique ; enfouissement pour les déchets ultimes.
17. **Mobilier, matelas, literie** : recyclage (fabrication de panneaux de particules par exemple).
18. **Incinérables** (plastiques, caoutchouc, pvc, cartons souillés) : valorisation énergétique (électricité, chaleur).
19. **Déchets verts** : valorisation de la matière organique par les plateformes de Valor Béarn (compost).
20. **Textiles, linges de maison, couettes et chaussures** : réemploi et recyclage (fabrication de chiffons et d'isolant)
21. **Papiers, journaux, magazines** : recyclage (papèterie)
22. **Emballages en verre** : recyclage (fabrication de bouteille en verre)
23. **Dons d'articles de loisirs et de sports** : il est possible d'apporter un vieux **vélo** pour le réemploi (atelier vélo solidaire et participatif). Autres catégories prochainement.
24. **Dons de jouets** (prochainement).
25. **Dons d'articles de bricolage** (prochainement).

A propos des nouvelles déchetteries

La Direction Développement Durable et Déchets travaille constamment à la structuration de nouvelles filières de réemploi et de valorisation. En particulier, la construction du Réseau de Chaleur Urbain permettra d'ici 2023 de décupler les capacités de valorisation énergétique à partir de l'incinérateur Cap écologia de Valor Béarn à Lescar.

La rénovation des déchetteries, dont le chantier a commencé en 2019 et dont la finalisation a été retardée à fin 2020 en raison du confinement, répond à plusieurs objectifs :

- **Une mise aux normes de sécurité et environnementales** : notamment la prévention des risques de chute des personnes et la gestion des ruissellements vers les milieux naturels ;

- **L'amélioration des conditions d'accueil des usagers** avec des installations qui donnent envie de trier, qui favorisent les échanges et conseils avec le personnel, une circulation plus fluide et des dépôts de déchets plus pratiques ;
- **La mise en place de nouveaux services** tels que le réemploi qui vont permettre de développer les filières d'économie circulaire ;
- **L'animation des sites** pour sensibiliser les habitants à la réduction des déchets.

Pour rendre les déchetteries plus attractives, les bâtiments bénéficieront du traitement architectural du cabinet d'architectes (SLK) et d'une exposition permanente des étudiants de **l'Ecole Supérieure de l'Art des Pyrénées**. L'objectif : proposer un cadre original invitant les habitants à **changer de regards sur les déchets ; les déchets devenant des ressources pour la société et non plus des rebuts**.

Le programme de réhabilitation et de traitement architectural des déchetteries de Pau, Lescar, Bizanos et Jurançon d'un montant de **4,450 millions € TTC** (travaux, honoraires, acquisition foncière) bénéficie d'une aide de **272 000 € de l'ADEME**.

A noter : **les déchetteries restent ouvertes pendant le confinement**. Toutefois, **le port du masque devient obligatoire** pour les usagers également. Les artisans sont autorisés à fréquenter les déchetteries durant le confinement dans la limite de 2m³ de déchets recyclables apportés par jour dans la limite de 5 m³ par semaine.

Merci de bien vouloir diffuser cette information dans vos prochaines éditions.

Contact presse : Isabelle Deluga / 05 59 27 85 80 / i.deluga@agglo-pau.fr